

Référence électronique

PERRIN KHELISSA Anne, ROFFIDAL Émilie, « Académies et écoles d'art : typologie et chronologie des institutions », *Les papiers d'ACA-RES*, 2020.

Anne PERRIN KHELISSA

Émilie ROFFIDAL

UT2J, Laboratoire FRAMESPA – UMR 5136

Académies et écoles d'art : typologie et chronologie des institutions

Dans l'ensemble des régions du royaume de France, de Dunkerque à Pau, de Marseille à Lorient, en passant par Dijon, Troyes ou Bordeaux, quarante-huit institutions dévolues à l'enseignement des beaux-arts et des arts décoratifs sont créées entre 1740 et 1792. Leurs structures sont variées et dépendent des situations locales, des héritages politiques, économiques et culturels des villes, comme des acteurs qui en impulsent la création¹.

Trois types principaux d'établissement peuvent être identifiés :

. les institutions où les arts sont envisagés de façon « autonome »

Académie (royale) de peinture, sculpture et architecture, Académie des Arts, Société des beaux-arts, quel que soit leur vocable, ces sont des institutions autonomes vis-à-vis des autres académies dévolues aux sciences et aux belles-lettres implantées dans la même ville. Elles possèdent un corps enseignant, supervisé par un directeur, des élèves nombreux ainsi qu'un corps d'amateurs qui œuvrent pour son développement. C'est le cas à Reims, Toulouse, Marseille, Montpellier et Bordeaux.

. les académies « mixtes »

Il s'agit d'académies associant dans leur titulature les « arts » aux sciences et aux belles-lettres. Elles peuvent comprendre dans leur structure une école de dessin qui assure des enseignements en direction des beaux-arts et des arts décoratifs. Les fonctions d'enseignement et de sociabilité y sont donc particulièrement présentes (conférences, discours, débats, réceptions, *etc.*), ainsi qu'une forme d'interdisciplinarité. C'est le cas à Rouen, Lyon, Dijon, Besançon.

. les écoles de dessin

Elles sont généralement localisées dans des villes de taille plus modeste et sont fondées par un voire deux individus. Elles concentrent une activité unique d'enseignement. Elles constituent la majorité du corpus étudié (80 %) et les cas sont nombreux à citer : Pau, Auch, Poitiers, Douai, Macon, Lorient, Nantes, *etc.* À Aix-en-Provence à une école de dessin est associée, quelques années plus tard, une école complémentaire de sculpture.

¹ Sur ce phénomène inédit de fondations académiques, voir sur la page Hypothèses ACA-RES, dans la rubrique « Publications en ligne », PERRIN KHELISSA Anne, ROFFIDAL Émilie, « Fonder les institutions artistiques : l'individu, la communauté et leurs réseaux en question », *Les papiers d'ACA-RES, Actes des journées d'étude, 8-9 décembre 2016, Paris Centre allemand d'histoire de l'art*, mis en ligne en avril 2017.

Référence électronique

PERRIN KHELISSA Anne, ROFFIDAL Émilie, « Académies et écoles d'art : typologie et chronologie des institutions », *Les papiers d'ACA-RES*, 2020.

Si une première vague de fondations académiques avait eu lieu au XVII^e siècle, en lien avec l'émission des lettres patentes de novembre 1676 – ce que rapporte Henri Van Hulst dans son *Mémoire sur les écoles académiques établies dans nos villes de province*² – elles ne perdurèrent pas. La seconde vague de fondation, à partir de 1740, s'échelonne quant à elle de façon continue et croissante. On observe une augmentation notable dans les années 1770, à mettre en relation avec l'émulation produite par la création, en 1766, de l'École royale gratuite de dessin de Jean-Jacques Bachelier à Paris. Les académies provinciales ont été instigatrices d'un nouveau type d'enseignement, en dehors de celui délivré par l'Académie royale de peinture et de sculpture, tout en étant attentives aux nouvelles propositions mises en place par Bachelier.

Ainsi peut-on dégager les décennies suivantes :

1740' : 3 institutions (Rouen, Bordeaux et Reims)

1750' : 9 institutions (Toulouse, Marseille, Lille, Lyon, *etc.*).

1760' : 8 institutions (Aix, Grenoble, La Rochelle, Saint-Omer, *etc.*).

1770' : 13 institutions (Bayonne, Besançon, Châlons, Chambéry, Pau, *etc.*).

1780' : 11 institutions (Cambrai, Mâcon, Saint-Quentin, *etc.*)

1790' : 4 institutions (Annecy, Quimper, *etc.*).

Pour accéder à la carte animée de ces fondations, voir vers ce lien : <https://acares.hypotheses.org/carte-dynamique>.

² Le Mémoire est lu à l'Académie royale de peinture et de sculpture le 28 juillet 1753, voir son édition critique disponible sur la page Hypothèses d'ACA-RES à la rubrique « Autres ressources : Bibliothèque numérique ».